



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 avril 2025

Le Club du Tourisme de Saint-Martin rejoint l'UMIH pour renforcer la représentation des professionnels du tourisme

Le **Club du Tourisme de Saint-Martin** devient un syndicat associé de l'UMIH (Union des Métiers de l'hôtellerie restauration) après une validation officielle par les administrateurs de l'Umih¹. Cette collaboration s'est concrétisée par la signature d'un protocole d'accord entre les deux organisations.

Avec cette adhésion, le Club du Tourisme de Saint-Martin et l'UMIH s'engagent conjointement à défendre et promouvoir les intérêts des professionnels de l'hôtellerie restauration et plus généralement du tourisme à Saint-Martin. Ce partenariat stratégique permettra aux adhérents du Club du Tourisme de bénéficier de l'expertise et des services de l'UMIH, tout en renforçant la représentation des acteurs locaux à l'échelle nationale.

Pour **Patrice Seguin**, président du Club du Tourisme de Saint-Martin : *« Cette adhésion marque une étape clé pour les professionnels du tourisme de Saint-Martin. Grâce à l'UMIH, nous aurons une voix plus forte pour défendre nos intérêts et accéder à des ressources précieuses pour accompagner le développement de notre secteur. »*

Thierry Marx, président confédéral de l'UMIH, souligne l'importance de cette collaboration : *« Saint-Martin est une destination touristique majeure, et il était essentiel que ses professionnels puissent s'appuyer sur l'UMIH pour faire face aux défis de notre secteur sur ce territoire. Nous sommes ravis d'accueillir le Club du Tourisme de Saint-Martin au sein de notre union. »*

Cette convention scelle une coopération durable entre les deux entités, visant à dynamiser et structurer davantage le secteur du tourisme et de l'hôtellerie-restauration à Saint-Martin.

¹ A l'occasion du Conseil d'Administration de l'UMIH du 5 novembre 2024, tenu lors du salon EquipHotel